

MAROC / MRE

Lettre ouverte au Premier ministre Abbas El Fassi

Article (5) de la Constitution: Tous les Marocains sont égaux devant la loi... Article (8) de la Constitution: "l'homme et la femme sont égaux pour pouvoir jouir des droits politiques... Article (12) de la Constitution: Tous les citoyens ont la possibilité d'occuper des fonctions et postes publics et ils sont égaux devant les conditions y donnant accès

Monsieur le Premier ministre,
C'est avec grand intérêt que nous avons appris la nouvelle de votre désignation par Sa Majesté le Roi au poste de Premier ministre, vu que votre parti a occupé la première place lors des dernières élections législatives.

Et à cette occasion, nous vous félicitons chaleureusement pour la confiance royale dont votre personne a bénéficié, vous souhaitant beaucoup de succès dans votre nouvelle tâche pour le bien être de notre pays et de nos citoyens

Notre Communauté à l'étranger a enduré et endure encore énormément de problèmes, sans que personne s'en soucie. Car, l'intérêt manifesté par nos gouvernements successifs à l'égard des MRE, se réveillait soudainement à chaque saison de l'été, pour tomber dans les nuages de l'oubli jusqu'à l'été suivant.

POUR UN INTÉRÊT CONTINU

Nous, Plateforme intercontinentale des Marocains à l'étranger, sollicitons de vous, Monsieur le Premier ministre, de transformer cet intérêt saisonnier en un intérêt continu, qui ne se contente pas des points d'accueil et de l'opération transit seulement, mais doit le dépasser pour aborder les domaines sociaux, culturels et économiques.

Sachant que vous êtes en train de constituer votre équipe ministérielle pour gérer la chose publique durant les cinq prochaines années; la Plateforme intercontinentale des MRE vous soumet, dans la présente lettre un ensemble de recommandations et propositions de solutions au problèmes que connaissent les MRE, dans l'espoir de les voir figurer parmi vos priorités à la veille de la préparation de votre programme gouvernemental



Abbas El Fassi (à gauche) reçu par SM le Roi Mohammed VI après les élections du 7 septembre dernier

pour votre prochain mandat:

- **L'organisation d'un dialogue national portant sur la migration marocaine**, vu la déception créée par la politique de l'exclusion poursuivie par le CCDH qui était chargé par Sa Majesté le Roi de lui proposer une idée à propos du Conseil supérieur pour la Communauté marocaine à l'étranger que l'on compte mettre en place dans le futur

- Faire le nécessaire pour associer les MRE dans l'opération électorale en vue de lui permettre de choisir ses représentants au Parlement et au sein de la Chambre des Conseillers

Article (8) de la Constitution: "l'homme et la femme sont égaux pour pouvoir jouir des droits politiques. Chaque citoyen ou citoyenne a le droit d'être électeur s'il a atteint l'âge de la majorité et s'il jouit de ses droits civils et politiques

- **Mettre fin à l'augmentation continue des prix des billets de transport par bateau et par avion.**

- **Diminuer les prix de timbres**

relatifs aux documents administratifs et au passeport dans les consulats, sachant que ceci est en contradiction avec la Constitution marocaine:

"Article (5) de la Constitution: Tous les Marocains sont égaux devant la loi

- faire le nécessaire pour **annuler les déclarations lourdes, et d'entrée et de sortie**, et se contenter du numéro de la carte nationale ou du passeport;

- **Désigner les consuls et les cadres des ambassades et consulats parmi les cadres des MRE vivant dans le pays d'accueil.**

Ceci est susceptible de résoudre énormément de problèmes et de renforcer en même temps les liens de coopération entre ces pays et le Maroc

* Article (12) de la Constitution: Tous les citoyens ont la possibilité d'occuper des fonctions et postes publics et ils sont égaux devant les conditions y donnant accès

- Le Ministère des Habous et affaires islamiques et le conseil supérieur des oulémas doivent veiller à l'organisation du champ religieux

des MRE dans les pays d'accueil;

- **Ouvrir, dans les pays d'accueil, des centres culturels marocains** en vue de créer un lien entre les générations montantes et la mère patrie;

- **Mettre fin à la bureaucratie administrative à laquelle sont confrontés les MRE** lors de leur séjour au Maroc;

- **Faciliter les règles d'investissement** et octroyer des crédits;

- **Désigner un coordinateur national** pour recevoir les plaintes des MRE

- **Inciter les partis politiques à s'intéresser aux MRE.** Et que ceci soit une condition pour l'obtention de la subvention publique;

- **faire du 10 août une vraie journée nationale pour la rencontre entre les générations de MRE et les enfants du pays;** et non une occasion pour boire du thé au siège des provinces

- **S'intéresser à l'enseignement de la culture d'origine** aux générations de MRE;

Sachez, Monsieur le premier Ministre, qu'en vous soumettant ces recommandations, nous avons l'espoir de voir les MRE bénéficier, de la part de votre gouvernement, d'une attention et d'un intérêt à leur hauteur.

Nous restons à votre disposition en vue d'échanger des points de vue à propos de toutes les questions en rapport avec les MRE.

Et recevez, Monsieur le premier Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Par Jamal Ryane,
Président de Plateforme intercontinentale des MRE.
Loenermark 850
1025 VN Amsterdam
Nederland